

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déforestation et atteintes aux droits humains en Amazonie : des représentants des peuples autochtones et ONG internationales assignent Casino en justice

Ce mercredi 3 mars 2021, des représentants des peuples autochtones d'Amazonie brésilienne et colombienne, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) françaises et américaines, assignent en justice le groupe Casino devant le tribunal judiciaire de Saint-Etienne, en raison de ses ventes en Amérique du Sud de produits à base de viande bovine, liée à la déforestation et à l'accaparement de terres des peuples autochtones.

C'est la première fois qu'une chaîne d'hypermarchés est assignée en justice pour des faits de déforestation et de violation de droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement, sur le fondement de la loi sur le devoir de vigilance adoptée en mars 2017. Les organisations autochtones demandent à être dédommagées en raison des dommages causés à leurs terres ancestrales et de l'impact sur leurs moyens de subsistance.

Atteintes à l'environnement et violations des droits humains

L'assignation conclut à des atteintes systémiques à l'environnement et aux droits humains qui ont eu lieu, tout au long de la chaîne d'approvisionnement du groupe Casino au Brésil et en Colombie, sur une période significative. Selon les preuves rassemblées par le Centre d'Analyse de la Criminalité Climatique, le groupe Casino aurait acheté régulièrement de la viande bovine à trois abattoirs qui s'approvisionnent en bétail auprès de 592 fournisseurs responsables d'au moins 50 000 hectares de déforestation entre 2008 et 2020 (1). Il s'agit d'une surface équivalente à cinq fois la taille de Paris.

Les preuves présentées dans cette affaire démontrent également des atteintes aux droits des peuples autochtones. Il a notamment été rapporté que les terres ancestrales détenues et gérées par la communauté Uru Eu Wau Wau dans l'État de Rondônia, au Brésil, ont été envahies pour permettre l'exploitation des élevages de bétail qui fournissent de la viande bovine au Grupo Pão de Açúcar de Casino.

La responsabilité du groupe Casino

Malgré les [nombreux rapports](#) liant les produits du groupe Casino à la déforestation et à l'accaparement de terres des peuples autochtones, la multinationale n'a pas veillé à la révision de ses mesures de vigilance, afin d'assurer l'absence d'atteintes aux droits humains et à l'environnement tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. La multinationale s'est même aventurée à justifier qu'en raison du « *faible nombre de rapports mettant en avant l'élevage bovin comme la cause de la déforestation en Colombie* », Casino n'a pas jugé pertinent d'inclure le pays dans son plan de vigilance. Pourtant, la Colombie a l'un des taux de

déforestation les plus élevés au monde, le bétail en étant la source principale selon un grand nombre de rapports officiels (2).

Malgré [les preuves de plus en plus nombreuses](#) reliant la plus grande entreprise de viande bovine du monde, JBS, à la déforestation ainsi qu'à l'[esclavage](#) (3), le groupe Casino continue de s'approvisionner auprès de celle-ci. En outre, le groupe Casino ne s'est toujours pas engagé à exclure la viande ou des produits transformés issus de la déforestation dans ses magasins Grupo Pão de Açúcar, Casino ou Grupo Éxito.

Le groupe Casino est la plus grande chaîne de supermarchés au Brésil et en Colombie, avec leurs marques respectives Grupo Pão de Açúcar et Grupo Éxito. Les activités de Casino en Amérique du Sud représentent près de la moitié (47 %) du chiffre d'affaires du groupe.

La loi française sur le devoir de vigilance impose aux entreprises basées en France et employant plus de 5 000 salariés de prendre des mesures adaptées et effectives pour prévenir les atteintes graves aux droits humains et à l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, faute de quoi elles engagent leur responsabilité et peuvent être condamnées à payer des dommages et intérêts.

Le point de non-retour de l'Amazonie

L'élevage bovin est la principale source de déforestation en Amérique du Sud, en particulier au Brésil. Selon l'agence spatiale brésilienne (INPE), la déforestation de la forêt amazonienne a atteint son plus haut niveau en douze ans. [L'Amazonie risque d'atteindre un point de non-retour](#), en passant d'une forêt tropicale humide à une savane.

En décembre dernier, le gouvernement brésilien [a supprimé toutes les mesures](#) visant à lutter contre la déforestation dans son plan national d'action pour le climat (connu sous le nom de NDC, pris dans le cadre de l'accord de Paris), bien que la disparition des forêts demeure la principale source d'émissions de gaz à effet de serre dans le pays.

Commentaires des requérants :

L'ampleur et la diversité de la coalition témoignent de l'empreinte écologique mondiale et de la diversité des impacts causés par la production industrielle de viande bovine, ainsi que de la nécessité d'une défense collective.

Luis Eloy Terena, du peuple Terena du Brésil, conseiller juridique à la COIAB et à l'APIB : « *Il est important pour la COIAB de participer à ce procès car le sort de l'Amazonie brésilienne relève de l'action en défense des droits et garanties constitutionnels des peuples autochtones qui y vivent. Nous sommes également chargés de défendre les peuples isolés ou récemment contactés. Comme nous l'indiquons clairement dans la plainte, l'achat de viande bovine par Casino et Grupo Pão de Açúcar entraîne la déforestation et l'accaparement des terres, ainsi que la violence et l'assassinat des chefs autochtones lorsqu'ils choisissent de résister. Avec cette poursuite, nous cherchons à tenir l'entreprise responsable des conséquences de ces actes et à apporter une reconnaissance aux peuples autochtones par rapport à la réalité à laquelle ils sont confrontés.* »

Fany Kuiru Castro du peuple Uitoto de Colombie, directrice et coordinatrice des femmes et de la famille à l'OPIAC : "L'élevage de bétail, les monocultures et les autres

industries extractives mettent nos vies en danger et exterminent les peuples autochtones. C'est pourquoi notre organisation soutient pleinement cette action en justice, mettant en cause le manquement aux exigences sur la chaîne d'approvisionnement en viande, qui provient de l'élevage de bétail".

Boris Patentreger, co-fondateur d'Envol Vert : *"En 2021, dans un monde où nous pouvons techniquement tout tracer et tout contrôler, un groupe international appelé Casino, qui a connu une formidable croissance en Amérique du Sud ces dernières années, est incapable d'éliminer la déforestation de toute sa chaîne d'approvisionnement. C'est inacceptable !"*

Lucie Chatelain, juriste chez Sherpa : *"Le nombre de cas de déforestation et d'atteintes aux droits humains qui ont été documentés dans la chaîne d'approvisionnement de Casino au Brésil montre que ses prétendues mesures de vigilance ne sont ni adaptées, ni effectives. Sherpa a plaidé pendant des années – et avec succès – pour l'adoption d'une loi sur le devoir de vigilance, et ce cas est emblématique des violations que cette loi vise précisément à prévenir".*

Sébastien Mabile, avocat du cabinet Seattle Avocats : *"Ce procès va permettre de démontrer toutes les potentialités de la loi française sur le devoir de vigilance, qui s'applique à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement tant en France qu'à l'étranger. La loi impose aux multinationales françaises des actions visant à prévenir des atteintes, proportionnelles aux risques identifiés, ainsi que des contrôles sociaux et judiciaires stricts. La gravité des violations constatées dans cette affaire nous conduit à engager la première action en responsabilité sur la base de ce texte".*

Nico Muzi, directeur européen de Mighty Earth : *"JBS n'est pas seulement la plus grande entreprise de viande au monde, mais c'est aussi l'un des pires destructeurs de forêts au Brésil. C'est la raison pour laquelle le groupe Casino doit abandonner complètement JBS. Mais nous appelons également les autres grands supermarchés européens tels que Carrefour, Tesco, Albert Heijn et Lidl à rompre leurs liens avec la déforestation et à laisser tomber JBS, le massacre de l'Amazonie".*

Cecilia Rinaudo, coordinatrice générale de Notre Affaire à Tous : *"Cette affaire est un exemple tragique de l'interdépendance entre l'environnement et les droits humains, tous deux protégés par la loi sur le devoir de vigilance. Casino identifie le travail forcé comme un risque associé dans sa chaîne d'approvisionnement, sans prendre aucune mesure pour y mettre fin. De plus, l'entreprise n'a pas identifié l'accaparement de terres comme une menace pour les droits de l'homme, malgré de nombreux rapports sur cette question bien connue. Casino ne peut pas rester passif et doit adopter des mesures concrètes pour prévenir ces risques majeurs".*

Adeline Favrel, coordinatrice de la campagne forestière de France Nature Environnement : *"La France a adopté la loi sur le devoir de vigilance en 2017 et la stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée en 2018. Ces politiques publiques doivent être traduites en actions concrètes par des entreprises comme Casino pour mettre enfin un terme à la déforestation".*

Klervi Le Guenic, responsable de campagne de Canopée : *"Casino n'est pas le seul responsable, ils ont tous le pouvoir de changer les choses. Carrefour est l'un des plus grands*



*Sherpa

vendeurs au détail du Brésil et son activité est également particulièrement exposée au risque d'être liée à la déforestation. Ils doivent se débarrasser des entreprises de viande liées à la destruction de l'Amazonie".

Contacts presse :

Canopée : Klervi Le Guenic / klervi.leguenic@canopee-asso.org / +33 6 52 64 08 54 5 (FR/UK)

Envol Vert : Audrey Benard / communication@envol-vert.org / +33 6 81 25 48 64 (FR/UK)

France Nature Environnement : Adeline Favrel / adeline.favrel@fne.asso.fr / +33 6 70 53 00 49 (FR/UK)

Global Alliance of Territorial Communities : Lucas Tolentino / lucas.tolentino@alianzaglobal.me / +55 61 9254-0990 (UK/BR/ESP)

Mighty Earth : Nico Muzi / nico@mightyearth.org / +32 484 27 87 91 (UK/ESP/FR)

Notre Affaire à Tous : Cécilia Rinaudo / cecilia.rinaudo@notreaffaireatous.org (FR/UK)

Pastoral Commission of the Earth : Xavier Plassat / xplassat@gmail.com / +55 63 99221-9957 (FR/UK/BR)

Seattle Avocats : Sébastien Mabile / smabile@seattle-avocats.fr / + 33 6 62 65 35 19 (FR/UK)

Sherpa : Lucie Chatelain / lucie.chatelain@asso-sherpa.org / +33 6 51 82 62 11 (FR/UK)

Notes :

1. La semaine dernière, le groupe de journalisme d'investigation Reporter Brasil a publié un [nouveau rapport](#) montrant que les trois plus grandes chaînes de supermarchés du Brésil - Pão de Açúcar, Carrefour et Grupo Big - ont vendu du bœuf provenant de méga-fermes qui ont illégalement défriché des milliers d'hectares de forêts.
2. [Report on deforestation fronts, 2021](#)
3. Historiquement, l'activité commerciale dans les zones rurales du Brésil est source d'esclavage et de travail forcé. Le secteur qui connaît le plus grand nombre de cas d'esclavage est celui de l'élevage. Selon les données de la Comissão Pastoral da Terra et du gouvernement fédéral brésilien, près de la moitié (47 %) des cas identifiés entre 2003 et 2020 sont liés au secteur de l'élevage bovin. La dernière enquête du Reporter Brasil a établi que la plupart des cas d'esclavage sont liés aux abattoirs JBS, fournisseur principal du Pão de Açúcar de Casino.

Les membres de la coalition sont :

Canopée Forêts Vivantes est une organisation récente, fondée en 2018, qui est née d'un besoin crucial de construire un contre-pouvoir citoyen pour mieux protéger les forêts en France et dans le monde. Il s'agit d'une association de "sonneurs de cloches" qui signale les menaces qui pèsent sur les forêts. Loin de se contenter de signaler ces menaces, elle souhaite agir à la source des problèmes en produisant une contre-expertise de qualité et en la portant dans l'espace public. Canopée est membre des Amis de la Terre et du groupe SOS Forêt.

COIAB (Coordination des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne) fondée le 19 avril 1989, est la plus grande organisation autochtone régionale du Brésil, qui a émergé à l'initiative des dirigeants des organisations autochtones. La mission du COIAB est de défendre les droits des peuples autochtones à la terre, à la santé, à l'éducation, à la culture et à la durabilité, en tenant compte de la diversité des peuples et en recherchant leur autonomie à travers l'articulation politique et le renforcement des organisation autochtones.

La Commission Pastorale de la Terre (CPT), créée en 1975, est rattachée à la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB). Elle est engagée sur l'enjeu crucial du partage de la terre et contre la destruction de l'environnement. Ses équipes locales sont présentes dans chacun des Etats du Brésil, accompagnant à la base communautés et groupes en lutte, joignant sa voix aux leurs, dénonçant injustices, violences, discrimination, travail esclave.

Envol vert agit pour la préservation de la forêt et de la biodiversité en Amérique Latine (principalement Colombie et Pérou) et en France. Depuis 2011, nous développons des projets de terrain concrets et efficaces qui incluent la reforestation d'aires dégradées, le développement de l'agroforesterie et d'alternatives à la coupe illégale comme l'écotourisme, le développement de réserves naturelles, la sauvegarde ou la réintroduction d'espèces. Envol Vert mène également des campagnes de communication et des actions de sensibilisation afin d'inciter les entreprises et les citoyens à changer leurs modes de production et/ou de consommation.

FEPIPA (Fédération des Peuples Autochtones du Pará) fondée en avril 2016, est une organisation autochtone, créée pour promouvoir le bien-être social, politique, économique et culturel et les droits de l'homme des peuples autochtones. Elle vise à défendre et à discuter des intérêts collectifs des peuples et communautés autochtones de l'État de Pará, en promouvant leur organisation sociale, culturelle, économique et politique, en renforçant leur autonomie.

FEPOIMT (Fédération des Peuples Autochtones du Mato Grosso) créée en juin 2016 est née de la nécessité de s'unir pour l'action et l'articulation politiques, visant à l'organisation sociale, culturelle, économique et au développement durable et politique des peuples et organisations autochtones du Mato Grosso. Ses principaux défis sont la garantie et la régularisation des terres, la gestion de l'environnement, la protection du territoire et la lutte pour les droits des autochtones.

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle regroupe 3 500 associations françaises, réparties dans 53 organisations en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer. Depuis 1968, la fédération se bat pour la transition écologique en menant une mobilisation citoyenne. Elle



sensibilise le public par l'éducation à l'environnement, s'efforce en permanence de contribuer à l'amélioration du droit de l'environnement et contribue régulièrement aux politiques publiques françaises et européennes pour une meilleure

Mighty Earth est une organisation globale de plaidoyer qui œuvre pour la protection des forêts tropicales, des océans et du climat. Nos campagnes et notre équipe ont joué un rôle de premier plan en persuadant les plus grandes entreprises mondiales du secteur de l'alimentation et de l'agriculture d'adopter des politiques visant à éliminer la déforestation et les atteintes aux droits de l'homme de leurs chaînes d'approvisionnement, et ont conduit à l'adoption de transferts de plusieurs milliards de dollars vers l'énergie propre.

Notre Affaire à Tous est une association qui œuvre pour protéger le vivant, les communs naturels et le climat via l'utilisation du droit. Issu-es du mouvement pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit international afin de sanctionner les crimes les plus graves contre l'environnement et à l'origine de l'Affaire du Siècle, les membres de Notre Affaire à Tous se positionnent comme « avocat-es de la planète », en cherchant à établir par la jurisprudence, le plaidoyer juridique et la mobilisation citoyenne une responsabilité effective et objective de l'humain vis-à-vis de l'environnement.

OPIAC (Organisation Nationale des Peuples Autochtones de l'Amazonie Colombienne) est une institution autochtone colombienne, une organisation à but non lucratif qui exerce une représentation politique des peuples autochtones de l'Amazonie colombienne devant les institutions nationales et internationales. Son objectif principal est de faire en sorte que tous les droits collectifs et individuels de ses membres soient respectés et reconnus par tous les acteurs situés dans la région amazonienne colombienne.

Seattle Avocats est un cabinet d'avocat spécialisé sur les questions de responsabilité des entreprises du fait d'atteintes à l'environnement et aux droits humains. Monsieur Sébastien Mabile et Monsieur François de Cambiaire représentent des ONGs et des collectivités dans le cadre des premières actions introduites sur le fondement de la loi devoir de vigilance des entreprises, notamment contre Total et contre le groupe de transport XPO Logistics, et s'intéressent en particulier aux débats en cours au niveau international et européen sur la responsabilité sociale et pénale des multinationales. S'agissant de dommages particulièrement graves à l'environnement ayant des conséquences tout aussi graves sur les droits des populations autochtones, le cabinet Seattle Avocats apporte son soutien et ses compétences à la coalition internationale d'associations qui mettent en demeure le groupe Casino de se conformer à la loi sur le devoir de vigilance.

Sherpa est une association créée en 2001 qui a pour mission de combattre les nouvelles formes d'impunité liées à la mondialisation et de défendre les communautés victimes de crimes économiques. Sherpa œuvre pour mettre le droit au service d'une mondialisation plus juste. L'action de l'association repose sur quatre outils interdépendants que sont le contentieux stratégique, le plaidoyer, le laboratoire de droit et le renforcement de capacités. Ces actions sont menées par une équipe de juristes et d'avocats. Les activités de Sherpa ont contribué à l'indemnisation de communautés affectées par des crimes économiques, à des décisions judiciaires historiques à l'égard de multinationales et de leurs dirigeants et à des politiques législatives inédites.